

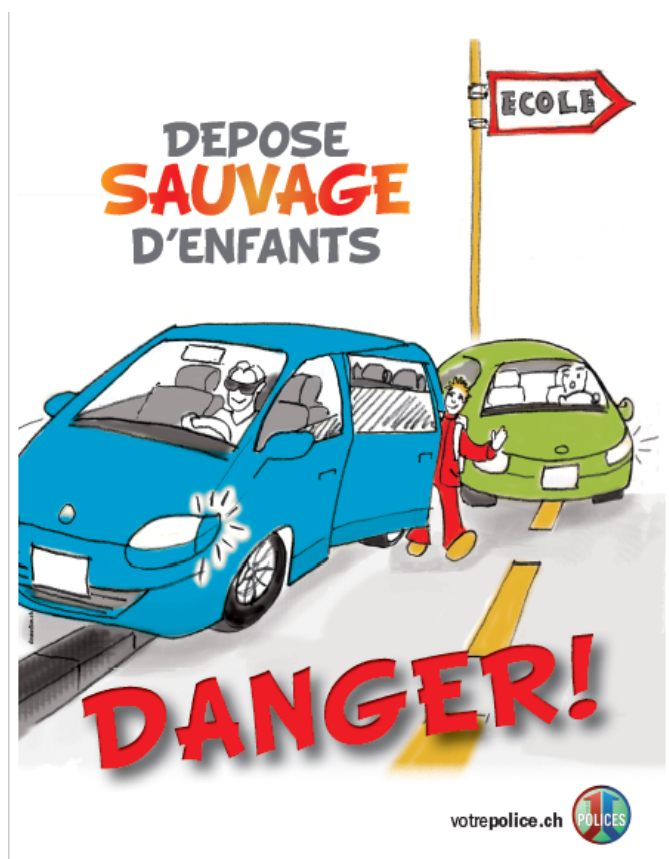
Quelques semaines après la rentrée scolaire, la police présente la campagne de prévention intitulée « Parents-taxis » qui a pour objectif principal d'encourager les parents à favoriser le déplacement de leur(s) enfant(s) à pied à l'école.

Et si vous changiez vos habitudes pour plus de sécurité, en accompagnant vos enfants à pied à l'école ? La campagne de prévention intitulée « Parents-taxis » continue à être diffusée par la Police cantonale et les polices communales vaudoises. L'objectif principal est d'encourager les parents à favoriser le déplacement de leurs enfants à pied à l'école. L'Association transports et environnement (ATE Pedibus) est partenaire de cette campagne.

La sécurité routière des enfants est une préoccupation qui touche l'ensemble de la population. Chaque année, des actions de prévention sont menées par les gendarmes, les policiers et les assistants en sécurité publique. Dans ce cadre, les élèves vaudois sont rencontrés et les règles de sécurité sur la route ainsi que le bon comportement leurs sont enseignés. Si ces actions préventives ciblent particulièrement les enfants, le message s'adresse également aux parents et adultes qui peuvent rendre le chemin de l'école plus sûr pour leurs enfants. Le but de cette sensibilisation est de faire diminuer le trafic routier aux abords des écoles. Cet afflux de circulation et de manoeuvres qui peuvent être dangereux face aux comportements imprévisibles des enfants, sont dus en grande partie par les « parents-taxis » qui déposent et/ou récupèrent leurs enfants aux heures d'entrées et de sorties des classes.

La police invite les parents à apprendre à leurs enfants à parcourir le chemin qui relie leur domicile à l'école afin qu'ils puissent ensuite effectuer seuls ces trajets à pied. Ils auront ainsi l'occasion de mettre en pratique les enseignements reçus et amélioreront leurs aptitudes face à la circulation et ses dangers. Les enfants sont également encouragés au déplacement à pied grâce aux lignes « pedibus », en vélo ou en transports publics. Si la voiture devait rester le seul moyen envisageable, la police conseille et recommande de :

- Covoiturer.
- Décaler l'horaire d'arrivée de quelques minutes (entrée/sortie de classes).
- Favoriser la fluidité du trafic.
- Utiliser les zones de dépose et les places de parking.



Plus d'infos sur le [site de PolOuest](#)